

SBSF TK Softball  
Pascale Rentsch  
Unterwegli 10  
CH-8404 Winterthur  
Tel: +41 76 365 7441 (P)  
E-Mail: [pascale.rentsch@swiss-baseball.ch](mailto:pascale.rentsch@swiss-baseball.ch)

Winterthur, 31. Oktober 2014

## Proposition de la commission technique Softball

La commission technique softball propose la modification suivante du règlement license

## II. License

### A. En général

Chaque joueur désirant participer à un championnat organisé par la SBSF doit avoir une license. Un joueur n'est autorisé à jouer que pour un seul club. **Exception** : les joueurs des catégories Juniors (U12, U15, U18) et les joueurs U20 peuvent jouer pour un autre club avec l'autorisation de leur propre club.

Complement :

**Softball :**

**Tous les joueuses U20 et les joueuses qui ont joué seulement 3 saisons de softball, peuvent jouer pour un autre club avec l'autorisation de leur propre club.**

Raison: Il y a des équipes qui n'ont pas beaucoup de joueuses pour le moment. Avec cette modification il y aura moins de forfait. Et en plus les nouvelles joueuses peuvent jouer plus.

A la séance de la ligue de softball toutes les équipes soutiennent cette modification.

Meilleures salutations



Pascale Rentsch  
Leiterin TK Softball, SBSF